



Le paiement à la performance des cardiologues

Le paiement à la performance est prévu dans la convention pour tous les médecins sur son volet organisation.
Le point est à 7 euros.

Les indicateurs portant sur l'organisation du cabinet et la qualité de service

Ces indicateurs nécessitent une télétransmission des feuilles de soins d'au moins 66% et ils sont communs à tous les médecins. Leur valeur est fixe et ne tient pas compte de la patientèle.

THÈME	INDICATEURS	NOMBRE DE POINTS	VALEUR
Indicateurs organisation du cabinet	Tenue du dossier médical informatisé avec saisie de données cliniques permettant le suivi individuel et de patientèle	75	525 €
	Utilisation d'un logiciel d'aide à la prescription certifié	50	350 €
	Informatisation permettant de télétransmettre et d'utiliser des téléservices	75	525 €
	Affichage dans le cabinet et sur le site Ameli des horaires de consultation et des modalités d'organisation du cabinet, notamment pour l'accès adapté des patients	50	350 €
	TOTAL		250

Les indicateurs de qualité de la pratique médicale pour les médecins spécialistes en cardiologie et médecine vasculaire.

Ils sont spécifiques aux spécialistes en cardiologie et médecine vasculaire. Ils sont liés au nombre de patients suivis. Le calcul ci-dessous est fait pour une patientèle de 800 patients. Le cardiologue qui ne suit que 400 ne touchera que la moitié, celui qui en suit 1600 le double etc...

Mode de définition de cette patientèle : « Pour les spécialistes en cardiologie, la patientèle prise en compte pour le calcul des indicateurs est constituée des patients de l'ensemble des régimes pour lesquels au moins deux actes (à l'exclusion des actes définis à l'article 5 de l'annexe XVII à la convention nationale) ont été réalisés par ces médecins sur les 2 années civiles précédant la date de mise en œuvre du dispositif. Cette patientèle de référence est actualisée au début de chaque année civile. ».



Le paiement à la performance des cardiologues

Thèmes	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Cibles	Seuil minimal	Nombre de points	Valeur de l'indicateur pour 800 patients
Le suivi des pathologies chroniques	Améliorer le traitement post infarctus du myocarde (IDM)	Nombre de patients avec antécédent d'infarctus du myocarde dans les 2 ans précédents, traités par bêtabloquant, statine, et IEC ou sartans / Nombre de patients avec antécédent d'infarctus du myocarde dans les 2 ans précédents	75%	80%	5 patients	30	210 €
	Améliorer la prise en charge médicamenteuse de l'insuffisance cardiaque en s'assurant qu'un bêtabloquant est prescrit	Nombre de patients atteints d'insuffisance cardiaque ¹ traités par bêtabloquants, diurétiques, et IEC ou sartans / Nombre de patients atteints d'insuffisance cardiaque traités par diurétiques et IEC ou sartans	75%	80%	5 patients	35	245 €
La prévention	Améliorer la prise en charge médicamenteuse de l'hypertension artérielle en s'assurant qu'un diurétique est prescrit dans la trithérapie, lorsqu'elle est indiquée	Nombre de patients sous trithérapie antihypertensive dont un diurétique / Nombre de patients sous trithérapie antihypertensive	82%	90%	10 patients	30	210 €

¹ les patients sont ceux en ALD n°5 avec code CIM 10 = I 50 ou avec antécédent d'hospitalisation avec le diagnostic principal d'insuffisance cardiaque (code CIM10 = I50) sur les deux années civiles précédentes.



Le paiement à la performance des cardiologues

Thèmes	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Cibles	Seuil minimal	Nombre de points	Valeur de l'indicateur pour 800 patients
	Améliorer la surveillance biologique des patients sous trithérapie antihypertensive en s'assurant qu'au moins un dosage annuel de la créatinine et de la kaliémie est réalisé	Nombre de patients sous trithérapie antihypertensive ayant bénéficié d'au moins un dosage de la créatinine et du potassium dans l'année / Nombre de patients sous trithérapie antihypertensive	86%	90%	10 patients	30	210 €
	Augmenter l'utilisation de la mesure ambulatoire de la pression artérielle (MAPA) ou de l'automesure dans la prise en charge de l'HTA	Nombre de patients avec au moins une MAPA ou auto mesure de la pression artérielle / Nombre de patients hypertendus dans la patientèle	55%	70%	20 patients	30	210 €
	Limiter les traitements par clopidogrel, Duoplavin®, prasugrel ou ticagrelor au-delà de 12 mois	Nombre de patients traités par clopidogrel, Duoplavin®, prasugrel ou ticagrelor l'année N et traités l'année N-2 / Nombre de patients traités par clopidogrel, Duoplavin®, prasugrel ou ticagrelor l'année N-2	65%	40%	5 patients	35	245 €



Le paiement à la performance des cardiologues

Thèmes	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Cibles	Seuil minimal	Nombre de points	Valeur de l'indicateur pour 800 patients
	Obtenir un taux de LDL cholestérol inférieur à 1g / l chez les patients de moins de 85 ans en post infarctus du myocarde	Nombre de patients de moins de 85 ans en post IDM ayant un taux de LDL cholestérol inférieur à 1 g/l / Nombre de patients de moins de 85 ans en post IDM	45%	60%	5 patients	30	210 €
L'efficience	Augmenter la proportion d'antihypertenseurs prescrits dans le répertoire des génériques	Nombre de boîtes d'antihypertenseurs prescrites dans le répertoire des génériques / Nombre total de boîtes d'antihypertenseurs prescrites	74%	80%	20 boites	60	420 €
	Augmenter la proportion de statines prescrites dans le répertoire des génériques	Nombre de boîtes de statines prescrites dans le répertoire des génériques / Nombre total de boîtes de statines prescrites	65%	70%	20 boites	60	420 €
						Total	2380 €

Un cardiologue qui remplirait tous ses critères pourrait ainsi bénéficier à partir de 2013, chaque année, d'un supplément « performance » de

Patients	Organisation	Médical	Total
400	1 750 €	1 190 €	2 940 €
800	1 750 €	2 380 €	4 130 €
1200	1 750 €	3 570 €	5 320 €
1600	1 750 €	4 760 €	6 510 €